



RCP du Centre de référence des maladies rares du métabolisme du calcium et du phosphate

Les **réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) du Centre de Référence des maladies rares du métabolisme du calcium et du phosphate** sont organisés par l'équipe du centre coordonnateur de l'hôpital Bicêtre (Pr Agnès LINGLART, Dr Anya ROTHENBUHLER).

Quand : tous les 1er et 3ème vendredi du mois à 13h

Comment participer : Pour participer aux réunions, merci de contacter le secrétariat (secretariat.maladiesrare@aphp.fr), afin d'être inscrit à la liste de diffusion et recevoir l'invitation et toute autre information importante (changement de date, etc...).

Pour présenter un dossier patient lors de la RCP, Il faut l'envoyer à l'adresse mail du secrétariat au plus tard le mercredi avant la concertation clinique, pour que le Pr Linglart et le Dr Rothenbuhler aient le temps de l'analyser à l'avance. Pour que le dossier soit discuté, est nécessaire que le médecin qui le présente soit connecté à la réunion, autrement aucun avis ne sera donné.

Si vous désirez présenter un dossier concernant la prise en charge thérapeutique d'ossifications sous cutanées, merci de nous en informer au plus tôt afin de prévoir la participation du Pr Guigonis à la RCP. (Préparer le dossier sous forme de powerpoint. N'oublier pas de joindre les radios et ne pas indiquer nom et prénom du patient).

Connexion aux RCPs :

Les RCP sont organisés via l'outil ShareConfrère.

Pour y participer :

1. Créez-vous un compte sur ShareConfrère
2. Connectez-vous à staff.shareconfrere.com/OSCAR-CaP-pediatrie et ajoutez le dossier de votre patient (en chargeant un ppt/pdf qui répond aux questions complémentaires posées sur le site)
3. Le jour J, il suffira de se connecter sur ShareConfrère, choisir la RCP « OSCAR CaP Pédiatrie » et rejoindre la visioconférence.

Compte-rendu : Toutes les décisions sont prises de façon collégiale et validées par les participants de la réunion. Un compte-rendu est ensuite rédigé par le Pr Linglart et Dr Rothenbuhler et chargé sur ShareConfrère dans les jours qui suivent.

Besoin d'un avis rapide ?

Les médecins comme les particuliers peuvent adresser une demande d'avis au CRMR du métabolisme du calcium et du phosphate. Merci de compléter la fiche à télécharger sur <https://maladiesrare-calcium-phosphore.com/demander-un-avis/> et de l'envoyer à secretariat.maladiesrare@aphp.fr (cas pédiatriques) ou à sonia.funaro@aphp.fr (cas adultes).

Si le cas est compliqué et nécessite d'une discussion au sein du centre de référence, il sera nécessaire de préparer un diaporama et de le présenter lors de la RCP.